

Ad. E.



Me Josée Mayo, Ad. E.
Centre jeunesse de Laval
Laval

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Après un parcours en droit criminel, statutaire pénal et droit de la famille, Me Josée Mayo a été responsable du contentieux du Centre des services sociaux juifs à la famille. Depuis 1993, elle est chef du contentieux du Centre jeunesse de Laval.

CONTRIBUTION

Membre désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec au Comité d'éthique de recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, Me Mayo est également membre du Comité ministériel d'implantation de la nouvelle *Loi sur la protection de la jeunesse*. Elle a été membre du groupe expert de l'Association des centres jeunesse du Québec pour le projet de modification de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. ● Elle a participé, entre autres, à la rédaction du *Guide relatif à la divulgation de renseignements par le DPJ à la police et au substitut du procureur général*. ● Elle donne notamment le cours *Droit civil I* à l'École du Barreau du Québec. ● Elle a présenté des conférences dans le cadre du colloque provincial des avocats œuvrant en centres jeunesse et du congrès de l'Association des centres jeunesse du Québec. Elle a aussi donné des conférences auprès de divers ordres professionnels, associations et organismes.

RAYONNEMENT

Elle a participé au Congrès international francophone sur l'agression sexuelle – Paris, France en 2007. Elle a été membre du conseil d'administration de l'organisme Défense enfants international et membre du jury d'attribution du prix Charles-Coderre pour l'avancement du droit social.